N° 61 — 17e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Jeudi 2 Mars 1905

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place de Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 55

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 20 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 »
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 »
LOCALES . . . . 1 fr. »

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 60, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

PAS DE MAITRE !

Voici qu'une nouvelle campagne est commencée en faveur d'une augmentation des pouvoirs du Président de la République, c'est-à-dire dans le but de diminuer l'autorité des représentants de la nation et de substituer la volonté d'un seul à celle du pays. Sous une autre forme, c'est l'entreprise plébiscitaire qui se poursuit, sans avoir d'ailleurs plus de chance de réussir aujourd'hui que dans le passé.

Quand la Constitution fixait les droits du Président de la République, on sortait d'un régime néfaste, qui n'avait été rendu possible qu'en raison du pouvoir imprudemment concédé à un homme qui se parjura en violant les lois, en plaçant la force au dessus de la légalité !

Presque tous les membres de l'Assemblée Nationale en souvenaient de ce crime de Décembre, dont ils avaient été les spectateurs indignés et impuissants, et beaucoup, parmi eux, pouvaient se faire un titre de gloire de l'exil que leur amour de la justice leur avait valu.

On comprend que ces hommes instruits par l'expérience, ayant dû vivre les douloureuses année de l'Empire, meurtris encore des coups portés à la patrie par l'envahisseur étranger, se soient fait un devoir de n'accorder au représentant officiel de la France devant le monde que les attributions strictement nécessaires à l'exercice de sa fonction.

Ils garantissaient ainsi le pays contre de nouveaux attentats, et, cependant, ils laissaient au Président la faculté de faire triompher ses vues dans une certaine mesure, puisque, par le droit de dissolution, il serait possible au chef de l'Etat de faire appel à l'opinion, de demander un suffrage universel de se prononcer entre le Parlement et lui.

C'était suffisant. M. le maréchal de Mac-Mahon a mis en droit en vigueur an Seize-Mai, et la Constitution permet toujours à ses successeurs d'agir de même. Par contre, on ne saurait aller plus loin et créer, pour le Président, des pouvoirs exceptionnels qui feraient de lui une sorte de souverain, d'un genre spécial, en situation d'opposer son veto aux décisions des députés de la nation. Le jour où il en serait ainsi, la République deviendrait un simple mot.

Nous le sentons tous si bien que nous ne pouvons concevoir aucune crainte à ce sujet. Il n'y aura jamais, dans les Chambres, soucieuses de leur indépendance et de leur autorité, une majorité imbécile au complaisant pour abdiquer les prérogatives des représentants du peuple entre les mains d'un particulier.

Néanmoins, puisque la campagne se poursuit, il faut en parler. Ce qui lui donne son caractère, c'est l'adhésion qui lui est apportée par M. Déroulède, le grand chef des plébiscitaires, l'homme aiguillier de qui l'insouçonnable, et d'ailleurs tumultueux patriotisme, s'accommode cependant d'une théorie qui triompha en décembre, devant la maison Galandronnes, pour finir, en septembre, dans l'entonoir de Sedan.

M. Déroulède, au cours d'une longue lettre adressée au *Figaro*, déplore l'impuissance du Président de la République, dans certains cas déterminés, et il en donne des exemples qu'il croit utiles à son argumentation, et qui, bien au contraire, démontrent que les auteurs de la Constitution furent bien inspirés quand ils ne voulurent pas de l'ombre même de la dictature présidentielle.

Le Président, dit M. Déroulède, est à la merci du Parlement, et il en fournit les preuves que voici :

Les traditions sont déjà là pour attester que la menace n'est pas en vain mot.

Le Président de Mac-Mahon déplaît à son corps électoral ? Refus du vote du budget, et il n'a plus qu'à partir. Le Président Grévy, pour d'autres motifs, déplaît, lui aussi, à ce même corps électoral ? Refus de toute formation de ministère, et le voilà dehors.

De démission même de M. Casimir-Périer, qu'il n'a donnée, en l'oubliant trop, qu'en sortir d'une conciliabule de sénateurs inflexents lui déniant par avance le libre exercice de son droit de dissolution, qu'est-ce autre chose qu'un départ volontaire précédant de quelques jours un départ forcé ?

Eh bien ! acceptons les exemples cités par le directeur du parti plébiscitaire, et montrons à quel point ils justifient les précautions prises par l'Assemblée nationale.

Pourquoi donc M. Casimir Périer est-il lancé le pays dans l'aventure d'une dissolution ? Pour une question d'amour-propre personnel, et aussi parce que la démocratie lui semblait marcher trop vite ? Et ce sont là des motifs à invoquer pour troubler un peuple tout entier ? Assurément, le Sénat agissait avec sagesse en prévenant le Président qu'il ne le suivrait pas dans une voie aussi périlleuse, puisque, par bonheur, la dissolution de la Chambre ne saurait être prononcée sans l'assentiment des sénateurs !

Pourquoi donc M. de Mac-Mahon, qui fut jusqu'au dernier moment l'espoir des ennemis de la République, eut-il pu, impunément, se refuser à signer les décisions prises par la Chambre, supprimant du coup nos libertés politiques ?

Et n'est-il pas heureux qu'une attitude de résistance passive, qu'une manifestation de la force d'inertie ait été capable de vaincre le déplorable entêtement d'un vieillard qui persistait à couvrir de son honnêteté, de son passé sans tache, et aussi de sa qualité de Président de la République française, les hontes qui s'étaient glissées dans sa propre maison ? Avec le régime de M. Déroulède, il nous eut tolin subir M. Wilson et l'on eut pu voir M. Cafferel appelé au ministère de la guerre !

N'avions-nous pas raison de dire que les exemples cités par le correspondant du *Figaro* étaient justement la condamnation de sa thèse, opposée à l'esprit républicain et à ce principe de la souveraineté du peuple, dont il se proclame le champion, tout en l'étranglant par avance par la création de la souveraineté d'un seul.

Ah ! la belle garantie pour la liberté que ce pouvoir supérieur, qui, appuyé sur les magistrats, les administrations, le police et l'armée, se rirait de la volonté populaire, privée de tout moyen de se faire respecter !

Jusqu'ici les pouvoirs présidentiels ont été largement suffisants. Rien ne saurait justifier leur accroissement. La République a besoin d'un représentant et non d'un maître.

HENRY JAGOT.

La Politique

Un mouvement très marqué se produit en ce moment dans les milieux catholiques contre la séparation, et c'est là un phénomène assez curieux, auquel on aurait tort de ne pas prêter attention, tant il diffère de ce que nous pouvions constater il y a de cela quelques mois à peine.

Parmi les clérieaux de combat qui, maladroitement, se sont obstinés à confondre les intérêts religieux et les questions politiques, on trouvait des hommes appartenant à deux catégories.

Les uns pensaient que jamais les républicains n'oseraient porter la main sur l'édifice concordataire, et c'est pourquoi ils multipliaient les conflits et les difficultés autour de nous, jugeant que de tout ce gâchis leur cause pourrait profiter.

Les autres supposaient qu'en tendemain de la séparation, le parti clérical, organisé sur de nouvelles bases, procéderait les églises comme clubs et le clergé comme armée d'avant-garde, et qu'il y aurait là les conditions d'un formidable groupement contre la République.

En conséquence, les uns et les autres se déclaraient les champions déterminés de la séparation et affirmaient qu'ils appuieraient de tous leurs vœux la dénonciation du Concordat.

Mais il est arrivé que le parti républicain n'a point hésité à relever le gant qui lui était jeté par le Vatican. Et d'autre part, le Parlement semble absolument disposé à prendre des mesures qui, en assurant la liberté du culte, ne permettront point aux politiciens du cléricalisme de se servir de la religion comme d'un instrument de guerre civile.

Dans ces conditions, un profond revirement s'opère dans les mêmes milieux, et les journaux catholiques commencent à combattre avec vigueur, non pas seulement les dispositions du projet en cours d'examen, mais l'idée même de la séparation.

Ils comprennent que l'Etat donnait une force considérable à l'Eglise, et ils tremblent à la pensée de la perdre. Cette sagesse, née de la crainte, arrive malheureusement en peu tard, et il est douteux qu'elle impressionne la majorité parlementaire. — *G. H.*

Échos et Nouvelles

Presque centenaire

On mande de Venasc que Mlle Marie Marion vient de mourir dans cette ville, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans et onze mois.

C'est presque toujours rayant de trépasser, mais on doit l'être particulièrement quand il ne vous reste plus que quelques semaines pour atteindre glorieusement le siècle.

L'héritage peu banal

C'est celui que vient de faire l'Ecole d'anthropologie. Un de ses protecteurs les plus passionnés, le savant André Lefèvre, décédé, en lui laissant ce qui a le moins de prix, a fait ce au lui vous le testament suivant :

« — Je lègue à l'école d'anthropologie ma tête, mes os, mes cerveau, et même plus s'il est utile ».

Ce n'est même plus « légique vraiment une générosité qui, d'ailleurs, n'est traduite également de fort belle façon : le don de trente mille francs. Ah ! l'heureux décès !

Cercueils en rabais

Un décès est journal de Philippeville :

« M. S... a l'honneur d'informer le public que, n'ayant pas vendre son important stock de cercueils et de couronnes en bois, il est obligé de l'écouler au détail à grande rabais. »

Voilà une aucaisse chère à traiter en vue de notre dernier lit de repos !

Taches solaires

La nuit qui s'achève aujourd'hui détient un record peu bénéfique : celui de la plus grande tache solaire jamais observée. Cette tache, nous l'avons dit, a mesuré, le 5 février, 172,000 kilomètres de longueur sur 102,000 kilomètres de largeur.

Le 10 février, par suite de la rotation solaire, la grande tache n'était plus guère visible ; le 11, elle avait disparu.

Réapparaît-elle ?

Les astronomes n'étaient pas sans inquiétude.

Elle a réapparu, sous forme non plus d'une grande tache cônique, mais d'un groupe de taches plus petites.

Et la conséquence ?

C'est qu'il faut craindre des orages magnétiques et un... abaissement de la température, car le printemps est proche.

Les astronomes en sont pas très hardis.

Mot du jour

Entre bonjoiers :

— Eh bien ! l'attentat contre le grand-duc Serge a-t-il produit son effet à la Bourse ?

— Certes, mais cet effet était depuis quelque temps escompté...

PAGES LITTÉRAIRES

LE BAL

Ce bruit, qui m'éveilla tantôt, me fait sauter du lit vers la croisée, avec l'incertitude de ce que ça peut être. Et je m'aperçois que c'est un bal, un bal donné par dame Provence, cette bonne vieille qui aime tant à voir s'amuser les petits. S'il vous plaît ? Qu'on est en Carême ? C'est ça qui lui est égal, par exemple. Dame Provence n'est pas dévote. Si monseigneur l'évêque d'Avignon n'est pas content, il viendra le dire. Dame Provence ne l'aime pas beaucoup, monseigneur d'Avignon...

Maintenant, je comprends, je comprends très bien pourquoi l'autre matin, en plein avril de violettes, il est tombé de la neige blanche. Dame Provence envoyait ses invitations sur ces jolis flocons, qui se sont éparpillés un peu partout, comme des billets salinés...

Moi, qui n'en ai pas reçu, je regarde de derrière ma vitre, comme un pauvre...

... Un beau bal, je vous jure. C'est le mistral qui fait danser. Celui-là, on n'est longtemps demandé et on l'oublierait, parce que c'est un mal élevé qui ne sait pas s'amuser sans faire de bêtises, et qui soulève tout de soile les jupons des dames. Et dame Provence, qui a des mœurs, était un peu inquiète... Mais il a tellement promis d'être sage.... Puis il s'est engagé à apporter sa contrebasse... Et comme, en somme, c'est un bon garçon, un peu gueulard, enrhumé, méridional en diable, mais tout de suite calmé, dame Provence s'est décidée à l'admettre, avec bien des recommandations... au moins, vous savez.

Elle a aussi prié la bon Dieu de lui prêter ses étoiles. Elles sont toutes allumées, éplaquent leur étincelle sur le velours bleu sombre du ciel. Ils sont un peu haut, ces lustres. Comme ça, les danseurs maladroits ne s'y cogneront pas la tête, et on ne verra pas de bongies couler sur les robes de gaze... Vous dites ? Qu'on n'y voit pas très bien ? C'est fait exprès, mes cours les collets montés. Dame Provence est une maîtresse de maison parfaite. Elle a voulu que les amoureux ne soient pas gênés, pour se *poulouner* (s'embrasser), dans les coins.

Et tout danse, tout se trémousse, dans cette plaine étargie jusqu'aux Alpines. Là bas, dans le fond, celles-ci ont l'air de mamans aux épaules maigres qui regardent sauter leurs demoiselles. Les arbres s'enlacent, faisant claquer les castagnettes de leurs branches. Le bouleau se penche vers le frêne... Eh ! là-bas ! le bouleau... On vous a vu, monsieur l'embrasser... Mais il paraît que le galant répare tout de suite, puisque, sur la promesse nuptiale, les acacias précoces secouent leurs grappes, font tomber une pluie blanche et parfumée... Hen ! hen ! grogne le balancement grave des cyprès, rengés comme de vieux monsieurs en habit noir, qui causent politique... Sont-ils ennuyeux ! ignorantes des tendresses et des questions diplomatiques, les feuilles nouvelles font des rondes de tout petits ; « Nous n'irons plus au bois... » Tandis que de tout jeunes arbres, un peu grisés sans doute, crequant et tombent lourdement au milieu de la fête, comme des malbonnêtes qui ont trop bu. Ça n'a pas encore les usages du monde, toute cette jeunesse.

Par là-dessus, les pins — on voit ils bien stylés — balancent lentement leurs éventails. Et les brises qui passent, allant en courses, chargées par les amoureux de baisers et de commissions, s'arrêtent, s'attardent, comme de simples petits mitrons.

Le bal fini, chacun rentre chez soi. Mais, émoustillés, les invités de dame Provence s'amusent comme des polissons. Les voilà qui décoconent les coiffures, les linges que les vieilles femmes ont mis à sécher sur les toits, et vont faire : hou ! hou ! dans le tuyau des cheminées, dans les corridors des maisons isolées, pour effrayer les grand'mères et les petits-enfants.

Puis, les choses s'endorment, peu à peu assoupies, dans les horizons silencieux. De ci, de là, un regain de danse, un regret de la fête finie, ramène encore l'ombre d'un court frisson — comme vous sautilliez toute seule, mademoiselle, quand, rentrée en la tiédeur de votre chambre blanche, vous dégrafez votre sortie de bal, au souvenir d'un refrain de valse qui vous a bercée tout le soir, et qui persiste à trottiner dans votre jolie tête, rythmé par les frémissements alertes de vos coquets sonlier de satin.

Il y a seulement par terre des morceaux de branches cassées, des aiguiles de feuilles déjà flétries, abandonnées, comme des rubans perdus. Et dans Provence, qui est très économe, se dépêche vite d'éteindre les étoiles...

JEAN MADELINE.

SERVICE SPÉCIAL

NOS TÉLÉGRAMMES

L'AGITATION EN RUSSIE

Interview d'un révolutionnaire

L'organisation des grèves — Exécutions en perspective — Les projets des révolutionnaires

Paris, 1er mars.

Nous extrayons du *Gil Blas*, les passages suivants de l'intéressante interview d'un chef du parti révolutionnaire russe.

D'abord relativement aux grèves :

— Non, le mouvement gréviste commencé en Russie ne se terminera pas, comme le prétendent chaque jour les dépêches officielles. Il est vrai que ce mouvement est difficile à contenir, car nous n'avons pas d'organisation gréviste occidentale. On est allé jusqu'à dire que nous avons touché des fortes sommes du Japon : c'est absurde et faux. Nos grévistes se mettent au grève par persuasion, ils soulèvent de la haine et du trouble, mais ils prouvent par leur merveilleux accord que nos idées sociales ont fait du chemin en Russie.

« Les grèves des cheminots polonais sont bien mieux organisées. Ils ont à la tête de leur mouvement des hommes éminents, et ils ont de petites ressources qui permettent, par exemple, à Lodz, de donner dix kopecks par jour à chaque gréviste. C'est peu — mais c'est plus que chez nous — et puis cet argent provient des souscriptions nationales.

Puis au sujet de l'attentat de Moscou :

— Après l'exécution de Serge, les dépêches ont annoncé que des lettres de menaces avaient trouvées jusque sur le bureau même du Tsar.

« C'est inexact.

« Voici la vérité. Après qu'un des nôtres eut exécuté Serge, nous fîmes déposer par un membre éminent de la « Boïevaïa Organizatsia », sur le bureau du Tsar, dans son cabinet de travail, un avis où il était dit : « Votre ancêtre est exécuté par notre ordre, nous vous donnons deux mois pour commencer les réformes, dont suivant l'inspiration de qui vous connaît de tous ; si ce délai expiré, les réformes ne sont pas accordées et mises en vigueur, d'autres arrêts de mort et des exécutions suivront. »

« Enfin, il a été décidé de recommencer un mouvement gréviste suivi de manifestations les plus diverses pour le 4 mars. »

Enfin, et c'est là le point capital de l'interview, voici quels sont les projets des révolutionnaires après la victoire qu'ils escomptent.

Récemment les chefs du parti socialiste polonais se sont mis d'accord avec les chefs du parti socialiste russe, et comme le *Gil Blas* l'a fait entrevoir dans une correspondance de Lodz, il a été arrêté que la Pologne aurait une autonomie complète. Passage de la langue polonaise dans les écoles et dans toute l'administration du pays, son gouvernement propre à l'exclusion des ministères de la guerre, de la marine et des affaires étrangères qui seraient communes avec la Russie.

— Et les autres nationalités ?

— Nous voudrions la liberté de l'usage de la langue nationale pour tous. Une espèce de fédération où chaque nationalité aurait son autonomie, serait la solution rêvée. Pour le moment, ce sont les principes fondamentaux que nous devons établir ou plutôt arracher à la mauvaise volonté de ceux qui sacrifient la vie de millions d'hommes pour ne pas lâcher l'assiette au beurre.

Lettre de Gapone au Tsar

L'*Humanité* publie deux documents : un appel de Gapone aux ouvriers de Saint-Pétersbourg et au prolétariat russe, et une lettre du même au Tsar. Voici cette dernière :

A Nicolas Romanoff, ancien Tsar et actuellement de l'Empire de Russie

Plein d'une foi entière en toi, comme un enfant en son père, ton peuple, le marchait vers toi pacifiquement, accompagné des enfants de ton peuple. Tu devais le savoir, tu le savais. Le sang innocent des ouvriers, de leurs femmes, de leurs enfants en bas âge, séparera dorénavant pour toujours, toi, leur souverain, et le peuple russe. Jamais ne sera renoué le lien moral entre lui et toi. Tu ne pourras plus anéantir le fleuve populaire, furieusement gonflé, par aucune demi-mesure, ni même par la promesse des États-Généraux.

« Les bombes et le dynamite, la terreur collective et la terreur individuelle et l'insurrection populaire attendent ton angoisse et tous les assassins du peuple dégoûtés de Grotte. — Je le dis et on sera. Dans flots de sang, comme naîtra part ailleurs, seront peut-être versés. A cause de toi, le Russie aile-même périra peut-être. Tâche de la comprendre une fois pour toutes, et tiens-la toi pour dit.

Renonce donc le plus vite avec toute la famille au trône de Russie et apprends devant le tribunal du peuple russe. Ale pitié de ta cause, ale pitié des pays de l'empire, à toi qui offrais le pain aux entres peuples, et égorgeas la Une.

Georges Gapone.

Le 27/7 février 1905.

P.S. — Sache que cette lettre est le document intellectuel des événements révolutionnaires et terroristes qui se manifestent pas de se produire en Russie.

En Pologne

St-Pétersbourg, 1er mars.

La situation à Sosnowice continue à être très grave. Presque tous les mineurs ont quitté le travail.

Les négociations entre les grévistes et les patrons se poursuivent avec peu de chances de succès. La situation se complique aujourd'hui de la grève des charretiers transporteurs de charbon.

Les grandes usines de coton de Vyrardof ont notifié à 18,000 ouvriers actuellement en grève que s'ils ne reprennent pas immédiatement le travail, les usines seront fermées pendant six mois.

A Lodz, le 23, les ouvriers des abattoirs et les typographes se sont mis en grève, ces dernières pour le troisième fois.

A Varsovie, un grand nombre de mineurs qui avaient essayé d'amener une grève générale dans la police ont été arrêtés ce jour-d'hui. Les employés de commerce juifs, qui sont en grève aujourd'hui, ont parcouru les quartiers israélites et ont forcé les marchands qui n'ont pas accédé à leurs demandes à fermer leurs boutiques.

Par suite des nombreuses attaques dont les agents de police ont été l'objet de la part de personnes armées, il a été ordonné que toute personne enfreignant les prescriptions particulières en vue de rendre plus efficace la protection des individus sera jugée par un conseil de guerre, et conformément au code militaire.

Dans les provinces

Saint-Pétersbourg, 1er mars.

On a découvert dans un faubourg de Moscou un dépôt de revolvers, de bombes et de dynamite.

On assure que l'assassin du grand-duc Serge est en sûreté. Son nom est encore inconnu.

A Zaryzin, les ouvriers fondeurs de la Société Ourel-Volga se sont mis en grève. Cette agitation peut s'étendre à Rostof-sur-le-Don : les habitants de cette ville sont en proie à une vive inquiétude à cause des bruits de désordres qui circulent et des proclamations répandues parmi les ouvriers du port et autres pour les exciter au pillage.

A Minsk, les élèves de séminaire se sont livrés à des manifestations pour protester contre l'administration actuelle. Ils ont dévasté la chambre du supérieur et ont jeté au feu livres et cahiers. L'enseignement est suspendu. Les séminaristes ont quitté la ville. On doit faire observer à ce sujet que la réforme des séminaires est une de celles que la presse agite ; certains publicistes considèrent que le niveau intellectuel inférieur du clergé est dû à l'enseignement rétrograde des séminaires et que le seul remède à cet état de choses est de fermer ces établissements.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

La prise de Tsin-Ha-Tcheng

Paris, 1er mars.

Le légation du Japon nous communique la dépêche suivante, expédiée de Tokio le 28 février, qui constitue la version officielle japonaise de la prise de Tsin-He-Tcheng :

Notre détachement a attaqué l'ennemi, le 28 février, à 30 milles à l'est de Ben-Si-Kou. Une violente tempête de neige, la nature escarpée du terrain et la lente des glaces du Tsé-Tsé-Ho générent beaucoup nos mouvements, mais vers midi, notre première ligne d'attaque arrive tout près de la position ennemie, qu'elle attaque avec énergie. L'ennemi avait 10 bataillons et 20 canons et occupait une forte position avec plusieurs rangées de tranchées de défense.

Il opposa une vive résistance, mais à 24, au point du jour, notre attaque fut renouvelée, appuyée par l'effet des grenades, et la ville Tsin-He-Tcheng tomba entre nos mains.

L'ennemi se retire en désordre vers le nord, après avoir mis le feu à Tsin-Ho-Tcheng, en laissant sur le terrain 140 morts. Nous lui avons pris trois canons-revolvers et une certaine quantité de fusils et de munitions. On croit que les pertes de l'ennemi sont considérables.

Aucun cas de congélation des membres ne s'est produit dans notre armée.

Dans la vallée du Cha-Ho

Tokio, 1er mars.

On mande de l'armée du général Kuroki, le 26 février, que dans la nuit du 25, les Japonais se sont emparés de la colline Tekiki, située au sud de Cha-Ho, à peu de distance au nord-ouest de Ouei-Tou-Cheo (colline du Temple).

Le général Kouropatkine télégraphie, à la date du 28 :

Deux bataillons et de la cavalerie japonaise se sont avancés vers le nord du village de Tan-Sin-Tous. Ils ont attaqué 2 fois reprises, mais ils ont été repoussés chaque fois. L'attaque fut renouvelée dans la matinée du 27 et de nouveau repoussée. Une centaine de cavaliers japonais gisent près de nos positions. Nos pertes ont été en solidité.

Contre la gauche russe

St-Pétersbourg, 1er mars.

Deux corps d'armée russes construisent d'importants travaux défensifs en face de l'extrême gauche japonaise. Des forces considérables de cavalerie japonaise s'efforcent de les tourner et on signale de vifs combats de cavalerie.

Un pont de chemin de fer a été détruit entre Tieling et Ket-Yang.

On annonce que de nombreux corps de Koungouses bien armés sont prêts à harceler les Russes, et ces derniers se retirent devant le mouvement tournant du général Kuroki.

On annonce que les Japonais ont attaqué et battu les Russes à Tsin-He-Tcheng, à 25 milles au nord de Sei-Ma-Tsé, à l'extrémité de la droite japonaise. L'attaque a commencé le 23 février.

L'insurrection à Madagascar

Paris, 1er mars.

Le *Journal Officiel* de Madagascar publie un ordre du jour concernant les événements qui se sont produits au cul-dans la province de Farafangana, depuis le 1er novembre jusqu'au 20 décembre.

Les événements paraissent avoir été plus graves que les premières dépêches ne le faisaient prévoir :

Dans la nuit de 17 au 18 novembre, le sergent Vlooy, chef du poste d'Amparihy et M. Chappy, colon, sont massacrés. Le 21 novembre, 200 rebelles assaillent poste d'Amparihy, avec troupe composée des lieutenants Boquet et Jouland et de 16 tirailleurs. Le lieutenant Boquet et 4 tirailleurs sont tués ; le lieutenant Jouland est blessé et peut s'échapper.

Le 23 novembre, un groupe de la tribu des Iakolika employé à la construction du poste de Begogo avait illégalement des armes parmi des matériaux, attaque traîtreusement un détachement composé du sergent Allenet et de 12 tirailleurs. Allenet et 7 tirailleurs sont massacrés.

Le 5 décembre, la garnison du poste de garde régionale de Vetomalé (District de Vangaindrano), comprenant les soldats d'infanterie coloniale Morlit et Rapaiosa et 30 mahakas, est assiégée par des nombreux rebelles. La garnison opposa pendant deux jours une résistance courageuse, puis est délivrée par un peloton sous les ordres du lieutenant Lecoq.

Le capitaine Quinquis, commandant le district de Midport, et le lieutenant Castellino, du district d'Andrage, avec des détachements, vont au secours de Vangaindrano. Ils arrivent le 4 décembre, en même temps qu'une compagnie de tirailleurs venant de Tamatave.

L'insurrection est enrayée dans la province de Farafangana.

Le mouvement gagne la province de Fort-Dauphin.

Le 29 novembre, le lieutenant Barbanel, chef du poste de Manakarana, allant avec un détachement de 25 hommes au secours de la tribu alliée des Antaisaka, pénètre dans des pourparlers avec le chef des rebelles, se retire après un combat de trois heures, dans lequel M. Hartmann, adjoint aux affaires civiles, est tué.

Dans la nuit du 4 au 5 décembre, le lieutenant Cambon est assassiné sur le seuil de l'Ilamatsé ; le sergent Fabri et dix tirailleurs sont massacrés au poste d'Ambina.

Le 10 décembre, des sergents rebelles attaquent le poste de Manantenina. Le poste résiste victorieusement. Le sergent Cavalanga, commandant le poste d'Ambovombe, et neuf tirailleurs étangelais allant au secours de Manantenina sont assaillis à Ampatisbona. Ils se réfugient dans l'église. Après une résistance héroïque de dix jours, les munitions étant épuisées, ils succombent.

Tous les renforts arrivés de Fort-Dauphin le 20 décembre poursuivent le rétablissement de l'ordre.

Sont proposés pour la Légion d'honneur les lieutenants Jouland et Castaller ; pour la médaille militaire, le soldat Espinasse ; pour la médaille coloniale, tous les militaires, fonctionnaires et colons ayant participé aux opérations.

Quant à la cause première de ce soulèvement, le *Journal Officiel* de Madagascar, dit seulement : « La rébellion est attribuée à un fanatisme barbare contre l'œuvre de civilisation. »

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 1er mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Emile Loubet.

Les Eglises et l'Etat

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes a indiqué au Conseil les modifications apportées par la commission de la Chambre au projet de loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Le Conseil a délibéré sur ces modifications et a chargé M. Bienvenu-Martin de faire connaître aujourd'hui à la commission l'avis du gouvernement.

La régie du gaz

Le ministre de l'intérieur a été chargé de demander à la Chambre de rétablir le texte du projet de loi concernant la régie du gaz qu'elle a voté et que le Sénat a modifié.

M. de Brazza

Le gouvernement a décidé d'envoyer au Congo, au débarc de la mission d'inspection ordinaire, qui sera confiée au service de l'inspection des colonies, une mission spéciale dont M. Savorgnan de Brazza a bien voulu accepter la direction.

Justices de paix

La garde des sceaux a soumis à la signature du Président de la République un décret portant nomination de juges de paix et de suppléants de juges de paix.

Les délits militaires

Le Conseil a autorisé le ministre de la guerre et le ministre de la marine, d'accord avec le garde des sceaux, à déposer un projet de loi ayant pour objet de déférer aux tribunaux de droit commun les crimes et délits commis par les militaires en les marins.

Conseils de prud'hommes

Le Conseil a également autorisé le Garde des sceaux et le ministre du commerce à déposer un projet de loi ayant pour objet d'attribuer aux tribunaux civils la connaissance des appels formés contre les décisions des conseils de prud'hommes.

Les tribunaux mixtes

Le ministre des affaires étrangères a soumis à la signature du président de la République un projet de loi approuvant le protocolin, par le khédive, avec l'assentiment des puissances, des tribunaux mixtes pour une nouvelle période de cinq ans.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

du 1er mars

SEANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 9 heures 05, sous la présidence de M. Doumer.

Le Budget de la Guerre

On reprend la discussion du budget de la guerre.

M. Pourquery demande longuement sur la suppression des périodes des 28 et 13 jours.

M. de Ludre demande que les officiers de la réserve et de la territoriale étant la même solde que les officiers de l'active.

Il signale les armements des Allemands à la frontière de l'Est et réclame des mesures de protection pour la région de Nancy.

M. Gautier demande qu'une indemnité soit accordée aux fonctions dont les enfants meurent en régiment d'un accident survenu en service commandé.

M. Bouhey-Allex signale qu'il existe des capitaines de réserve incapables de commander et demande une augmentation des crédits pour l'instruction des officiers de réserve.

M. Chauveyer réclame une indemnité pour le Rochelle, qui a fait des frais pour avoir une garnison d'artillerie et qui n'a que de l'infanterie.

M. Bertaux dit qu'on s'efforcera d'accorder l'indemnité.

M. Poulain déplore le manque d'hygiène des dortoirs dans les casernements.

M. Bertaux. — Je ne engagerai rien pour améliorer cette situation.

M. Cadenat demande qu'on donne des chaussures neuves à tous les soldats afin d'éviter les dangers des chaussures déjà portées.

M. Bertaux. — La distribution entière tout danger ; en entre le dépense serait trop forte.

La discussion générale est close après que plusieurs députés ont prétendu à M. Bertaux des revendications et que le Ministère a promis de leur donner satisfaction ensuite qu'il le pourra.